Commune de Bardonnex

Explications

La Croix-de-Rozon est le nom de localité officiel rattaché au numéro d'acheminement postal (NPA) 1257 La Croix-de-Rozon, choisi et attribué par la poste.
La Commune souhaite entreprendre les démarches pour le modifier en 1257 Bardonnex afin de correspondre officiellement au nom de la commune.

Le périmètre relatif à la localité de La Croix-de-Rozon englobe la majeure partie de notre commune à l'exception de la route des Ravières dont les adresses font partie du périmètre de la localité postale de Perly (1258). Le périmètre 1257 inclut également le chemin des Bornands pourtant sis sur la commune de Troinex.

Les numéros d'acheminement postaux ont été introduits par la poste en 1964. Les noms de localités rattachés à ces numéros proviennent souvent de nom de lieux dotés d'une fonction de centre au sein de la zone considérée.
Dans le cas de la commune de Bardonnex, il s'agissait probablement de la localisation de l'office postal qui était situé à La Croix-de-Rozon, jusqu'en août 2021.

Aujourd'hui, il serait juste que le nom de la localité officielle soit celui de la commune, c'est à dire **Bardonnex**, puisque la filiale postale notamment est installée dans les locaux de la mairie.

Dans le cadre d'une demande de changement de nom d'une localité, la Commune doit pouvoir indiquer qu'une majorité de sa population est favorable au changement. C'est pour cette raison que l'Exécutif de Bardonnex désire connaitre **votre avis** au travers de ce sondage portant sur un éventuel changement de nom de la localité postale de La Croix-de-Rozon en Bardonnex.

Le Conseil municipal s'est prononcé favorablement à la majorité le 13 mai 2025.

NB : les courriers dont les adresses de destination indiquent, 1257 Charrot, 1257 Landecy, ou encore, 1257 La Croix-de-Rozon continueront d'être acheminés.

../..